

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 21/12/23

Présents : MUFFAT JF /GREVAT J/ PASQUIER F /TROMBERT R/ PARISSET E/GREVAT B/COTTET O/CHANEY A/BERTAUD F/

Excusés : PUPPINI C/ GREVAT K/ GAYDON F/VALETTE JM Absents : -

Le ou les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'art. L 2121-20 de la loi 96-142 du 21/02/96 : néant

- Le conseil municipal a nommé MM PARISSET E, secrétaire de séance
- Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19H et la feuille de présence est élargée.
- Le quorum est atteint.
- Le compte rendu du conseil municipal du 01/12/23 est approuvé à l'unanimité
- Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose en question diverse : affaires diverses dont le point est fait d'entrée de séance - néant

ECOLE

Le repas de Noël à l'école le 21/12/23 s'est bien passé.

Quantité et qualité sont au rendez-vous.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Maire et le conseil municipal ont été invités à la présentation du pré lancement de l'Aréna à la Roche sur Foron.

PROGRAMME LEADER

Le Maire informe qu'un dossier concernant la mise en sécurité par création de trottoirs dans la traversée du village a été déposé dans le cadre du programme Leader de la CCHC pour la mobilité douce et que la commune est éligible.

REFECTION DES FACADES DE L'EGLISE ET MUR CIMETIERE

Une nouvelle subvention de 70 000[€] vient d'être versée par le Département dans le cadre des travaux de réfection des façades de l'église et mur cimetière

PASSAGE DU TRIATHLON EVIAN 2024

Le conseil municipal donne son accord pour le passage du Triathlon Evian le 30/09/2024

URBANISME

La Sté JARDIFLORE demande la possibilité d'extension de l'existant pour garer ses véhicules et goudronner l'emplacement.

Attente du dépôt d'un projet en Mairie

Dossier PORTE : l'architecte doit déposer un PC

Dossier BOUILLOUD : confirmation de clôtures amovibles pour accès au réseau des pluviales. Mr BOUILLOUD doit déposer une DP.

EAUX PLUVIALES AU LAYDEVANT

Dans le cadre d'un projet de drainage des eaux pluviales au Laydevant, par pose de canalisation, l'estimatif est de 70 000 EHT. Le conseil municipal donne son accord.

DOSSIER SALLE POLYVALENTE – ETUDE DE SOL

3 devis ont été demandés

GEOETHNOLOGIE : 2 100 EHT

GEOCHABLAIS : 2 750 EHT sans fourniture de pelle
2 150 EHT avec fourniture de pelle par la mairie
BEOTECH : 3 060 EHT

Le conseil municipal choisi la sté GEOTECHNOLOGIE pour 2 100 EHT

REVETEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE

Contact a été pris avec une société de revêtement résine qui s'est présentée par la Sté RESINEO
Un devis est en cours d'élaboration et de nouveaux devis vont être demandés

PROJET CHAUFFERIE BOIS

La sté FORESTENER, spécialisée en chaufferies bois a été contactée pour élaborer une étude de faisabilité pour installation d'une chaufferie bois au niveau de la salle polyvalente.

Plusieurs solutions sont possibles :

- Pour l'ensemble des bâtiments de Blancheneige
- Pour l'ensemble des bâtiments avec les autres bâtiments communaux
- Pour une partie du secteur du Chef-Lieu y compris éventuellement les particuliers

SIVU

Le Maire informe d'un projet de travaux augmenter la capacité de la station d'épuration
Information de l'augmentation de 20% sur l'abonnement et 10% sur la consommation, sur la partie reversée par la commune.

Vu le Maire d'ESSERT ROMAND
MUFFAT JF



A large, stylized handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page.